

Compte-rendu du conseil d'UFR plénier du 24/11/2025
--

Absents représentés : N. Sévenet, L. Azema, T. Richard, J.P. Lasserre, A. Gaubert, I. Passagne, F. Laurent, A. Descendit, P. Tchoreloff

Absents non représentés : P. Dufourcq, A. Chtioui, M. Bouillet, N. Dulucq, M. Escoubet, N. Rassi, F. Seurin, F. Jeanson, C. Malchere, P. Naty-Daфин, P. Saint Yrieix.

Le quorum étant atteint (26 présents ou représentés sur 38), la vice-Doyenne ouvre la séance à 16h30.

1. Approbation du compte-rendu des conseils d'UFR du 03/11

Compte-tenu de la courte période avec le précédent conseil d'UFR, le compte-rendu n'est pas soumis au vote. Il sera présenté lors du prochain conseil d'UFR.

2. Informations générales

➤ Informations juridiques présentées par I. BESTEL et transmises par Catherine Dumartin

Elles informent de la modification de la définition pénale du viol et des agressions sexuelles. La notion de consentement fait maintenant partie de la définition.

Elles informent également de l'actualisation de l'âge cité (de 6 mois au lieu de 4) pour les préparations pour nourrissons et denrées alimentaires à usage médical des enfants de moins de 6 mois dont la vente est réservée aux pharmaciens d'officine.

Les affectations des internes en pharmacie pour l'année 2025-2026 est disponible.

Des nominations ont eu lieu au cabinet de la ministre de la santé.

[LOI n° 2025-1057 du 6 novembre 2025 modifiant la définition pénale du viol et des agressions sexuelles \(1\)](#)

« Notion de consentement dans la définition (et pas seulement notion de « violence, contrainte, menace ou surprise »)

• Officine

[Arrêté du 10 novembre 2025 fixant les caractéristiques des préparations pour nourrissons ainsi que des denrées alimentaires destinées à des fins médicales spéciales à destination des enfants de moins de 6 mois dont la vente au détail et la dispensation au public sont réservées aux pharmaciens en application de l'article L. 4211-1 du code de la santé publique](#)

- Actualisation de l'âge cité : enfants de moins de six mois (au lieu de 4 mois)

• Etudes

[Arrêté du 4 novembre 2025 relatif à l'affectation des internes de pharmacie ayant satisfait aux épreuves du concours national d'inter nat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques au titre de l'année universitaire 2025-2026](#)

• Nominations au Cabinet de la Ministre de la santé

[Arrêté du 30 octobre 2025 portant nomination au cabinet de la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées](#)

Mme Line FARAH, conseillère prévention, santé publique et numérique

Mme Ariane VINCENT, conseillère stratégie, presse et communication

M. Emmanuel TOUZE, conseiller enseignement supérieur et recherche (NB : est aussi conseiller santé au MESRE)

M. Jordan CHALLIER, conseiller spécial, en charge de la formation, des compétences, de l'attractivité des métiers et du dialogue social.

➤ Informations sur les élections JDHU (vote réel)

Il est rappelé que les élections de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des membres du personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires aura lieu **le 11 Décembre en présentiel en salle Henri Bricaud entre 10h30 à 14h30**.

Le service de l'administration sera présent pour gérer les votes. Ce vote concerne tout le personnel HU de l'UFR de Pharmacie.

Voici la composition pour la composante pharmaceutique : 3 titulaires et 3 suppléants pour chaque corps

Disciplines pharmaceutiques	Professeurs des universités-praticiens hospitaliers des disciplines pharmaceutiques	3	3
	Maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des disciplines pharmaceutiques	3	3
	Praticiens hospitaliers universitaires qui exercent leurs fonctions à titre temporaire des disciplines pharmaceutiques Assistants hospitaliers universitaires non titulaires des disciplines pharmaceutiques	3	3

➤ **Informations sur les élections aux conseils centraux de l'université de Bordeaux (vote en ligne)**

Les conseils centraux sont présentés: conseil d'administration (36 membres), conseils académiques (commission recherche (40 membres) et CFVU (40 membres)) avec un mandat de 4 ans pour les personnes élues et de 2 ans pour les étudiants et doctorants.

Le nombre de places réservées à la Santé en fonction du collège d'appartenance A, B, C et D pour le conseil d'administration et la CFVU ou 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 pour la commission recherche est rappelé.

Le calendrier des élections est également présenté ainsi que les règles de propagande.

Plusieurs personnels de l'UFR sont présents sur les listes.
Il est rappelé d'aller voter du 2 au 4 décembre.

3. Aspects pédagogiques

➤ Bilan du JOP :

Maria Mamani, co-responsable de la commission pédagogique, vient présenter les résultats du jury d'orientation professionnelle (JOP) qui a eu lieu le 5 Novembre 2025.

Seuls 6 étudiants ont été auditionnés :

- 4 en raison d'un choix différent entre leur UE projet professionnel
- 2 qui ne s'étaient pas prononcés sur Moodle

A l'issue de ce jury, 1 a rejoint le parcours PHBM, 1 le parcours industrie et 4 le parcours officine.

➤ Effectifs finaux dans les 3 parcours pour l'année 2025-2026

Voici les effectifs finaux à l'issue du JOP :

Officine : 40

PHBM : 33

Industrie : 20

➤ Mobilité erasmus

Le conseil d'UFR est tenu informé par Arnaud Courtois de la possibilité nouvelle de partir un semestre en 3ème année de pharmacie. Jusqu'à présent la mobilité erasmus pouvait se faire sur toute la 3ème année ou le premier semestre de la 4ème année.

Des statistiques sur les dernières années montrent que les étudiants partent plus facilement un semestre qu'une année entière et les départs en 3ème année ont chuté.

Les responsables erasmus Arnaud Courtois et Jean-Paul Lasserre ont proposé une nouvelle alternative : partir au premier semestre de la 3ème année. Les étudiants peuvent ainsi choisir de partir à l'étranger au premier semestre de 3ème année, toute la 3ème année ou au premier semestre de la 4ème année.

Un départ au second semestre de la 3ème année serait problématique pour les calendriers des examens et en particulier des secondes sessions.

Pour ce départ au premier semestre de la 3ème année, deux points de vigilance ont été identifiés : les TPI et les cours de communication qui s'étalent sur l'année entière.

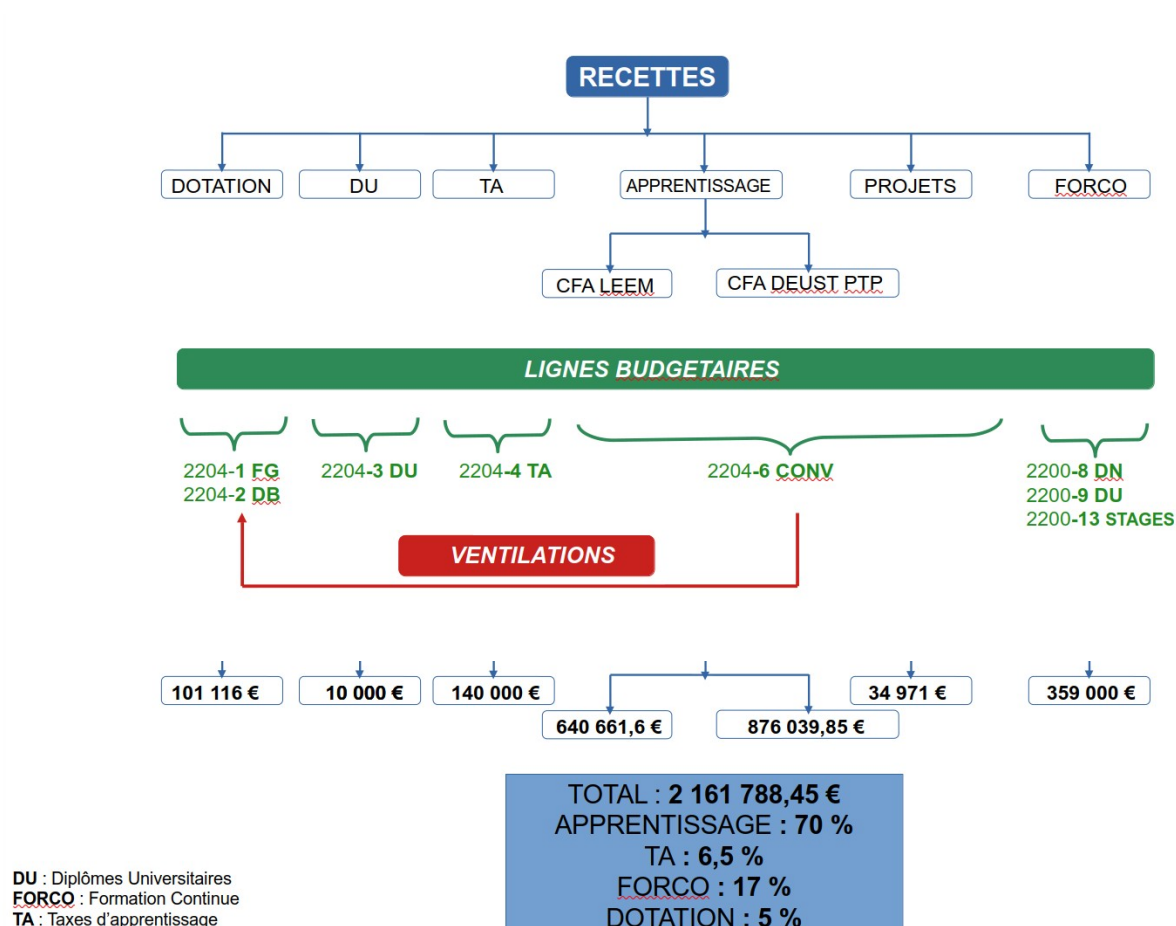
Des discussions avec les enseignants ont montré la faisabilité de ces départs. Il faudra certainement faire quelques trinômes pour les TPI. Cette possibilité a été présentée en commission pédagogique.

Plusieurs étudiants pourraient être intéressés par cette nouvelle perspective de partir au premier semestre de la 3ème année.

4. Aspects budgétaires

➤ Présentation du budget

L'organisation des lignes budgétaires est rappelée ainsi que les recettes prévisionnelles associées.



Il est clairement visible que la majorité de notre budget provient de l'apprentissage et que la dotation ne représente que 5 % du budget total de l'UFR.

Tous les enseignants qui participent à l'apprentissage sont grandement remerciés et en particulier les responsables du DEUST PTP grâce à qui l'UFR peut réaliser de beaux projets.

Il est cependant noté que le nombre d'apprentis est en décroissance. Pour le Mis apprentissage, l'ouverture de nouvelles formations en apprentissage permet de compenser la baisse mais ce sera à surveiller dans les années à venir.

Il est rappelé que 12 % de frais de gestion sont prélevés sur le Mis'apprentissage (CFA LEEM) et 34 % sur les DEUST PTP (seulement 6 % pour le CFA Hygie formation car beaucoup de salaires permettant à l'UFR de fonctionner correctement sont prélevés sur cette ligne budgétaire).

100 % des frais de gestion issus du Mis'apprentissage sont ventilés sur la ligne 2204-1 (FG).

12 % des frais de gestion issus des DEUST PTP sont ventilés sur la ligne 2204-1 (FG) et 88 % sur la ligne 2204-2 (DB).

Les recettes sont ensuite détaillées ainsi que les prévisions budgétaires (ventilations et dépenses) pour chaque ligne budgétaire (2204-1 FG, 2204-2 DB) ainsi que la TA. Les rappels des années précédentes sont faits.

RECETTES

2204-1 FG et 2204-2 DB

Dotations extérieures	2023	2024	2025	2026
Dotation MESR Collège	56 930,00 €	56 531,00 €	56 531,00 €	56 531,00 €
Dotation bureau des sports	3 100,00 €	3 100,00 €	3 100,00 €	3 100,00 €
Dotation HCC Csanté	44 585,00 €	44 585,00 €	44 585,00 €	44 585,00 €
TOTAL	101 515,00 €	101 116,00 €	101 116,00 €	101 116,00 €
2204-1 FG (35 % dotation)	14 802,00 €	19 785,85 €	19 786,00 €	19 786,00 €
2204-2 DIPNAT (65 % dotation - BDS)	33 904,50 €	33 645,15 €	33 645,00 €	33 645,00 €
TOTAL	48 706,50 €	53 431,00 €	53 431,00 €	53 431,00 €

2204-3 DU

DU Formation Initiale	2022	2023	2024	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)	Masse salariale (masse 30)	HCC (masse 30)	total personnel (masse 30)
TOTAL	4 000	8000 (BR 6000)	10 000	10 000				

2204-4 TA

TA	2022	2023	2024	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)	Masse salariale (masse 30)	HCC (masse 30)	total personnel (masse 30)
TOTAL	150 000	165000 (mais en réalité 36000)	140 000	105 000	35 000			

RECETTES

2204-6 CONV

VENTILATIONS

CFA LEEM

2204-6 CONV - MISAPPRENTISSAGE	2023	2024	2025	2026	Frais d'inscription Csanté	Frais de gestion 10% UB	Frais de gestion 12% UFR
2025-0459 DEUST 1&2	112 408,34 €	66 368,00 €	68 946,00 €	49 752,00 €	1 020,00 €	4 975,20 €	5 970,24 €
2025-0462 LP MOIS	51 043,00 €	62 734,00 €	28 292,00 €	12 207,20 €	340,00 €	1 220,72 €	1 464,86 €
2025-0481 LP MPI	174 800,00 €	97 200,00 €	48 356,80 €	32 178,40 €	680,00 €	3 217,84 €	3 861,41 €
2025-0465 Master DPMPOO	123 200,00 €	100 400,00 €	125 600,00 €	100 800,00 €	2 916,00 €	10 080,00 €	12 096,00 €
2025-0507 Master TECSAN	325 786,00 €	322 088,00 €	288 402,40 €	260 212,80 €	7 776,00 €	26 021,28 €	31 225,54 €
2025-0470 Master DACQ (AC2QMAPS)	61 200,00 €	84 000,00 €	42 000,00 €	50 000,00 €	1 458,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €
2025-0491 Master 2 SJEPMPS	- €	- €	41 600,00 €	67 557,60 €	1 944,00 €	6 755,76 €	8 106,91 €
2025-0463 LP MOBMES	- €	- €	- €	23 661,60 €	680,00 €	2 366,16 €	2 839,39 €
2025-0469 Licence TECSAN	- €	- €	- €	5 092,00 €	170,00 €	509,20 €	611,04 €
2025-0473 LP IDECoV	- €	- €	- €	39 200,00 €	850,00 €	3 920,00 €	4 704,00 €
Master ACDNP	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	848 437,34 €	732 790,00 €	643 197,20 €	640 661,60 €	17 834,00 €	64 066,16 €	76 879,39 €

2204-6 CONV - MISAPPRENTISSAGE	Budget réel (après déduction des FDG)	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)	Masse salariale (masse 30)	HCC (masse 30)	Total personnel (masse 30)	Nombre d'apprentis
2025-0459 DEUST 1&2	37 786,56 €	23 024,80 €	4 561,76 €	- €	10 200,00 €	10 200,00 €	6
2025-0462 LP MOIS	9 181,62 €	7 181,62 €	- €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	2
2025-0481 LP MPI	24 419,15 €	11 150,66 €	9 468,49 €	- €	3 800,00 €	3 800,00 €	4
2025-0465 Master DPMPOO	75 708,00 €	50 308,00 €	15 000,00 €	- €	10 400,00 €	10 400,00 €	12
2025-0507 Master TECSAN	195 189,98 €	80 189,98 €	5 000,00 €	85 000,00 €	25 000,00 €	110 000,00 €	32
2025-0470 Master DACQ (AC2QMAPS)	37 542,00 €	24 042,00 €	4 000,00 €	- €	9 500,00 €	9 500,00 €	6
2025-0491 Master 2 SJEPMPS	50 750,93 €	35 750,93 €	9 000,00 €	- €	6 000,00 €	6 000,00 €	8
2025-0463 LP MOBMES	17 776,05 €	9 776,05 €	- €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €	4
2025-0469 Licence TECSAN	3 801,76 €	- €	- €	- €	3 801,76 €	3 801,76 €	1
2025-0473 LP IDECoV	29 726,00 €	17 726,00 €	10 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	5
Master ACDNP	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0
TOTAL	481 882,05 €	259 150,04 €	57 030,25 €	85 000,00 €	80 701,76 €	165 701,76 €	80

RECETTES

2204-6 CONV

VENTILATIONS

DEUST PTP

6 %

2204-6 CONV - DEUST Préparateur/Technicien en Pharmacie	2023	2024	2025	2026	Frais d'inscription Csanté	10% UB	20% UFR (masse 10)	14% UFR (masse 20)
2022-0372 Aquitaine	335 963,04 €	661 458,13 €	573 091,40 €	423 196,50 €	- €	42 319,65 €	25 391,79 €	- €
2024-0066 Réunion	- €	61 211,67 €	110 774,20 €	87 210,00 €	8 670,00 €	8 721,00 €	17 442,00 €	12 209,40 €
2024-0063 Martinique	- €	65 215,83 €	103 390,00 €	106 020,00 €	4 590,00 €	10 602,00 €	21 204,00 €	14 842,80 €
2024-0060 Guadeloupe	- €	99 607,51 €	182 780,00 €	160 740,00 €	15 980,00 €	16 074,00 €	32 148,00 €	22 503,60 €
2024-0065 Guyane	- €	44 479,00 €	59 280,00 €	70 110,00 €	8 330,00 €	7 011,00 €	14 022,00 €	9 815,40 €
2025-0292 Polynésie	- €	- €	- €	20 743,90 €	2 040,00 €	2 074,39 €	4 148,78 €	2 904,15 €
2025-0433 Nouvelle Calédonie	- €	- €	- €	8 019,45 €	- €	801,95 €	1 603,89 €	1 122,72 €
TOTAL	335 963,04 €	931 972,14 €	1 029 315,60 €	876 039,85 €	39 610,00 €	87 603,99 €	115 960,46 €	63 398,07 €

2204-6 CONV - DEUST Préparateur/Technicien en Pharmacie	Budget réel (après déduction des FDG)	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)	Masse salariale (masse 30)	HCC (masse 30)	Total personnel (masse 30)
2022-0372 Aquitaine	355 485,06 €	49 785,06 €		296 000,00 €	9 700,00 €	305 700,00 €
2024-0066 Réunion	40 167,60 €	40 167,60 €		- €	- €	- €
2024-0063 Martinique	54 781,20 €	54 781,20 €		- €	- €	- €
2024-0060 Guadeloupe	74 034,40 €	74 034,40 €		- €	- €	- €
2024-0065 Guyane	30 931,60 €	30 931,60 €		- €	- €	- €
2025-0292 Polynésie	9 576,58 €	9 576,58 €		- €	- €	- €
2025-0433 Nouvelle Calédonie	4 490,89 €	4 490,89 €		- €	- €	- €
TOTAL	569 467,34 €	263 767,34 €		296 000,00 €	9 700,00 €	305 700,00 €

Autres

Recettes Projets (IGEO)

Autres	2024	2025	2026	Fonctionnement (masse 10)
Convention PPH - Galénique	13 769,00 €	13 769,00 €	13 769,00 €	13 769,00 €
Convention PPH - Chimie analytique	12 180,00 €	12 180,00 €	12 180,00 €	12 180,00 €
Projet STEP Pharm'ANIM	15 200,00 €	15 200,00 €	-	
AAPEs 2023-2022-244454410 Pharm'ANIM	110 000,00 €	28 300,00 €	-	
UFR Pharmacie Pharm'ANIM 10%TA + projet trans DB	25 000,00 €	25 000,00 €	-	
TOEIC	2 322,00 €	2 322,00 €	2 322,00 €	2 322,00 €
Licence TECSAN	20 000,00 €	-	-	
UFR Pharmacie Licence IDECoV	- €	15 000,00 €	-	
AAPEs AAPEs2024-2023-31977210 Licence IDECoV		50 775,00 €	-	
Projet STEP IDECoV				
Projet STEP Galien 2030		143 591,58 €		

RECETTES

2200-8 DN / 2200-9 DU / 2200-13 STAGES

2200-13 Stages Pharma	2026	Frais de gestion UB 20 %	Frais de gestion UMFCs 15 %	Budget réel (après déduction des FDG)	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)	HCC (masse 30)
Vaccinologie - Pr AULOIS-GRIOT							
TROD Angline - Pr AULOIS-GRIOT							
RMR-MLS - Pr L'Azou	4 000,00 €	800,00 €	600,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €		
VAE EUROFINs - Pr Weber							
TOTAL	4 000,00 €	800,00 €	600,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	- €	- €
2200-9 DU Formation Continue	2026	Frais de gestion UB 20 %	Frais de gestion UMFCs 15 %	Budget réel (après déduction des FDG)	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)	HCC (masse 30)
DU e-PharmClin							
DU Pratique de l'exercice officinal							
DU Stérilisation							
DIU Phytothérapie							
DIUSSM							
DU Management de la Qualité							
TOTAL	150 000,00 €	30 000,00 €	22 500,00 €	97 500,00 €	84 500,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €
2200-8 DN Formation Continue	2026	Frais de gestion UB 20 %	Frais de gestion UMFCs 15 %	Budget réel (après déduction des FDG)	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)	HCC (masse 30)
LP - Mention Métiers de la Qualité Parcours Industries de Santé - Pr COL							
Master 2 DPMPQO - Pr COL							
DEUST Production et Contrôles des produits de Santé - 2ème année - Pr BARRI							
Master 2 AC2QMAPS							
DE Pharmacie							
M2 e-Parcours - Pr BREILH							
Master TECSAN - Pr BESTEL							
DEUST PTP Aquitaine							
DEUST PTP Guadeloupe							
DEUST PTP Guyane							
DEUST PTP Réunion							
DEUST PTP Martinique							
TOTAL	205 000,00 €	41 000,00 €	30 750,00 €	133 250,00 €	111 250,00 €	0,00 €	22 000,00 €

29

VENTILATIONS ET DEPENSES

2204-1 EG (AFCO)

SOUS/SQ EG AFCO Entrées	2024	2025	2026	Fonctionnement (masse 10)
35% dotation	19 785,00 €	19 786,00 €	19 786,00 €	19 786,00 €
100% FDG OPE Mis'apprentissage	91 870,00 €	74 285,28 €	76 879,39 €	76 879,39 €
12% FDG OPE DEUST	- €	- €	21 523,02 €	21 523,02 €
TOTAL	111 655,00 €	94 071,28 €	118 188,42 €	118 188,42 €
EG AFCO Budgets				Fonctionnement (masse 10)
Contribution étudiante			5 000,00 €	
AFGSU			3 500,00 €	
Anglais			1 000,00 €	
Trans (posters, classeurs)			1 029,00 €	
Plateforme U-stage Diogen			2 700,00 €	
action filière officine			3 500,00 €	
action filière industrie			2 000,00 €	
action filière internat			2 000,00 €	
action filière recherche			2 000,00 €	
action internationale			30 000,00 €	
événementiel			47 414,42 €	
jardin botanique			1 000,00 €	
fonct dir/adm			16 000,00 €	
Gaz (ligne tampon)			1 045,00 €	
TOTAL S/SQ 2204-1			118 188,42 €	

VENTILATIONS ET DEPENSES

2204-2 **DB** (DIPNAT)

SOUS/SO DIPNAT Entrées	2024	2025
88 % FDG OPE DEUST PTP	265 169,00 €	179 322,47 €
65 % Dotation dont BDS 3100	33 645,00 €	33 645,00 €
UA Santé pour HCC	- €	- €
UA Santé pour UFR	- €	- €
TOTAL S/SQ 2204-2	298 814,00 €	212 967,47 €

SOUS/SO DIPNAT Entrées	2026	17% UFR (masse 10)	17% UFR (masse 20)
88 % FDG OPE DEUST PTP	157 835,51 €	94 437,44 €	63 398,07 €
65 % Dotation dont BDS 3100	33 645,00 €	33 645,00 €	
UA Santé pour HCC			
UA Santé pour UFR			
TOTAL S/SQ 2204-2	191 480,51 €	128 082,44 €	63 398,07 €

VENTILATIONS ET DEPENSES

2204-2 **DB** (DIPNAT)

Répartitions budgets DB	2024	2025	2026	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)
Équipes pédagogiques	0	86 970,00 €	86 969,00 €	82 969,00 €	4 000,00 €
Équipes péda.	2024	2025	2026		
Biochimie	8 915,00 €	6 278,00 €	6 554,00 €		
Biologie Cellulaire	5 011,00 €	2 609,00 €	2 636,00 €		
Biophysique	4 453,00 €	2 056,00 €	2 061,00 €		
Chimie Analytique	9 754,00 €	7 476,00 €	7 572,00 €		
Chimie Physique	5 419,00 €	3 399,00 €	3 434,00 €		
Chimie Orga. Théra.	9 998,00 €	6 922,00 €	7 010,00 €		
Droit	7 338,00 €	5 032,00 €	4 591,00 €		
Galénique	8 193,00 €	5 818,00 €	5 903,00 €		
Hématologie	5 614,00 €	2 992,00 €	2 972,00 €		
Hydrologie	3 596,00 €	1 045,00 €	1 047,00 €		
Immunologie	4 905,00 €	2 907,00 €	2 876,00 €		
LTPIB	6 156,00 €	3 247,00 €	3 264,00 €		
Informatique	6 012,00 €	3 420,00 €	3 473,00 €		
Microbiologie	6 367,00 €	4 181,00 €	3 970,00 €		
Myco Parasito	4 887,00 €	2 441,00 €	2 473,00 €		
Pharmacie Clinique 1	3 374,00 €	484,00 €	484,00 €		
Pharmacie Clinique 2	4 154,00 €	1 849,00 €	1 264,00 €		
Pharmacognosie	7 391,00 €	4 774,00 €	4 839,00 €		
Pharmacologie	7 181,00 €	4 284,00 €	4 264,00 €		
Physiologie	8 105,00 €	5 857,00 €	6 063,00 €		
SVG	7 749,00 €	5 301,00 €	5 047,00 €		
Toxicologie	7 396,00 €	4 598,00 €	5 172,00 €		
TOTAL	141 968,00 €	86 970,00 €	86 969,00 €		

VENTILATIONS ET DEPENSES

2204-2 **DB** (DIPNAT)

Répartitions autres budgets	2024	2025
SQ 1550 Collège Santé (Vir UFA santé HCC Collège)	18 000,00 €	
S0 1550 Collège Santé + 1510 (Vir UFA santé UFR)	4 000,00 €	
HCC Pharmacie	20 000,00 €	- €
Vir GFC opérations REH	10 000,00 €	- €
Projets COMFI	- €	60 997,47 €
Vir GFC opérations (sideS 6173 + taxe handicap 3000)	10 000,00 €	10 000,00 €
Réserve secours	26 000,00 €	55 000,00 €
TOTAL	- €	212 967,47 €

Répartitions autres budgets	2026	Fonctionnement (masse 10)	Investissement (masse 20)
SQ 1550 Collège Santé (Vir UFA santé HCC Collège)	- €	- €	- €
S0 1550 Collège Santé + 1510 (Vir UFA santé UFR)	- €	- €	- €
HCC Pharmacie	- €	- €	- €
Vir GFC opérations REH	- €	- €	- €
Projets COMFI	74 511,51 €	20 113,44 €	54 398,07 €
Vir GFC opérations (sideS 6173 + taxe handicap 3000)	10 000,00 €	10 000,00 €	- €
Réserve secours	20 000,00 €	15 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL	191 480,51 €	128 082,44 €	63 398,07 €

2204-4 TA

SOUS/SO DIPNAT Recettes	2025				2026
Équipes	1er versement	2ème versement	Contribution UFR supplémentaire	TOTAL	Budgets ouverts à 50% (via 2025)
Biochimie	6 921,54 €	0,17 €	1 500,00 €	8 421,71 €	4 210,86 €
Chimie Organique et Thérapeutique	1 603,22 €	5 624,56 €	1 500,00 €	8 727,78 €	4 363,89 €
Galénique et Biopharmacie	2 193,12 €	4 574,90 €	1 500,00 €	8 268,02 €	4 134,01 €
LTPIB - Hydrologie	1 483,87 €	2 120,27 €	1 500,00 €	5 104,14 €	2 552,07 €
Pharmacie clinique/Pharmacocinétique 1	4 876,84 €	9 043,81 €	1 500,00 €	15 420,65 €	7 710,33 €
Pharmacie clinique/Pharmacocinétique 2	599,64 €	16 728,14 €	1 500,00 €	18 827,78 €	9 413,89 €
Informatique	- €	2 045,57 €	1 500,00 €	3 545,57 €	1 772,79 €
DEUST PTP	11,94 €	956,29 €	- €	968,23 €	484,12 €
DE Docteur en Pharmacie	356,18 €	10 594,33 €	- €	10 950,51 €	5 475,26 €
Master AC2QMAPS	- €	- €	- €	- €	- €
Chimie Analytique 2	- €	3 330,84 €	1 500,00 €	4 830,84 €	1 665,42 €
Établissement	13 355,08 €	38 775,74 €	- €	19 130,82 €	9 565,41 €
Prélèvement 10%	3 489,05 €	10 421,62 €	- €	11 110,67 €	5 555,34 €
TOTAL TA 2025	34 890,48 €	104 216,24 €	12 000,00 €	115 306,72 €	56 903,36 €
Équipes financées par les 10% de prélèvement	Contribution UFR supplémentaire				Équipes financées par les 10% de prélèvement
Biologie Cellulaire	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Biophysique	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Chimie Analytique 1	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Chimie Physique	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Hématologie	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Immunologie	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Droit	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Microbiologie	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Mycologie-Parasitologie	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Pharmacognosie	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Pharmacologie	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Physiologie	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Sciences Végétales	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Toxicologie	200,00 €		1 500,00 €	1 700,00 €	200,00 €
Total	2 800,00 €		21 000,00 €	23 800,00 €	2 800,00 €

Suite au second versement de la TA, l'UFR décide d'attribuer **1 500 euros supplémentaires à chaque équipe**. Certaines équipes reçoivent de la TA ciblée, d'autres non. Celles qui n'en reçoivent pas ont cependant une somme minimale de 200 euros donnée par l'UFR.

Au total la TA 2025 est de **139 106,72 euros** (pour un prévisionnel de 140 000 euros) ce qui est une très bonne nouvelle même si elle arrive un peu tardivement.

Le conseil est amené à voter ce budget.

Il est voté à l'unanimité sous réserve d'une petite correction dans le tableau de répartition des équipes (ligne 2204-2 DIPNAT) qui a été faite dans les tableaux de ce compte-rendu.

Rappelons que cette répartition est évaluée par la ComFi en fonction du nombre de personnes dans chaque équipe en se basant sur une liste mise à jour chaque année par le service administration. Les doctorants contractuels ne sont pas comptés

➤ Clôture budgétaire

La date de clôture budgétaire est rappelée : **le 5 décembre** (ce qui laisse 15 jours pour engager les sommes restantes sur les comptes).

Il est mentionné que les factures pourront arriver en janvier.

Les commandes du dernier appel à projet de la comfi peuvent être passées.

➤ Demande de soutien pour l'organisation du congrès international SUNRiSE (2026)

Le Conseil d'UFR est invité à se prononcer sur l'octroi de son soutien à une demande de subvention dans le cadre de l'**AAP Colloques Région 2026** (classement collège santé), en vue de l'organisation du **congrès international SUNRiSE**.

Le réseau **SUNRiSE** a pour vocation de **promouvoir les interactions** entre chercheurs et cliniciens travaillant sur la recherche concernant les **cellules souches cancéreuses des tumeurs solides**.

Pour atteindre cet objectif, le réseau organise tous les deux ans un congrès international qui se tient dans une grande ville française.

En 2026, l'**Université de Bordeaux** a été choisie pour accueillir cet événement, qui aura lieu **du 26 au 28 mai**. L'organisation locale sera pilotée par Océane Martin.

La demande de subvention soumise concerne deux sources de financement :

Une subvention de **4 000 €** auprès de la **Région Nouvelle-Aquitaine**.

Une subvention de **5 000 €** auprès de l'**Université de Bordeaux**.

Vote : après présentation et échange, le Conseil d'UFR émet un avis favorable à l'unanimité.

5. Point étudiant

➤ Demande de participation au Forum des Carrières (2026)

Le Conseil d'UFR est invité à se prononcer sur sa participation au forum des Carrières organisé par des étudiants du BEPIB.

Une présentation de l'événement est faite par Ilana Rabet-Ajon, représentante du BEPIB: remplacement des goodies par un accueil et un goûter pour les étudiants participants, planning et interventions prévues et mise en place d'un serious game qui est présenté plus en détail.

Les membres du conseil d'UFR félicitent Ilana pour cette initiative originale et lui conseillent de bien anticiper l'animation du jeu le jour du forum en prévoyant suffisamment d'animateurs.

Le budget équilibré de l'événement est présenté :

BILAN PREVISIONNEL						
Dépenses		Montant		Recettes		Montant
Traiteur		2 450€		Partenaires		3 500€
Accessoires		900€		Subvention UFR		2 000€
Photographe		840€		Total		5 500€
Pins		450€				
Petit dej + gouter		860€		BALANCE		0€
Total		5 500€				

Vote : après discussion, le Conseil d'UFR émet un avis favorable à l'unanimité pour sa participation à hauteur de 2000 euros.

6. Questions diverses

Point soulevé par Karen Gaudin concernant les problèmes liés à l'absence de barrières pour le parking de l'UFR, les problèmes d'ascenseurs en panne pour les livraisons et le personnel en charge du nettoyage des locaux et les mises aux normes des rampes d'escalier sans bloquer les escaliers (soudure à l'arc, matériel stagnant dans les escaliers présentant un danger). La recherche de solutions est toujours d'actualité. Faut-il faire une lettre signée par l'UFR pour prévenir les services concernés et avoir plus de poids ?

L'ordre du jour ayant été épuisé, la vice-Doyenne clôture la séance à 18h15.

Pr Isabelle BESTEL Vice-Doyenne

